

## Avis d'Appel d'offres (AA0)

### *AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)*

#### *Appel d'Offres N°T 177/2015 relatif aux travaux de construction d'un immeuble R+4 au siège de l'ANRMP abritant des bureaux et son centre de formation*

1. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a obtenu dans le cadre de son budget 2015, chapitre 221 « Construction d'exploitation », article 2213 « Bâtiment à usage administratif » des fonds, afin de financer les travaux de construction d'un immeuble R+4 au siège de l'ANRMP abritant des bureaux et son centre de formation, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de l'appel d'offres N° T 177/2015.

2. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les *travaux de construction d'un immeuble R+4 au siège de l'ANRMP abritant des bureaux et son centre de formation* ; sans prise en compte de variantes.

Le marché sera passé sur **prix global et forfaitaire**.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront exécutés en **un lot unique**.

LOT (S)	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION MAXI.
Lot unique	<i>Travaux de construction d'un immeuble R+4 au siège de l'ANRMP abritant des bureaux et son centre de formation</i>	dix (10) mois

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français.

Personne à contacter : *Monsieur* NOMEL Gnagne François

Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**

Téléphone/Cellulaire : **(225) 22 40 00 40, / 01 00 56 90 – 08 11 37 59**

Adresse électronique : **E-mail** : [f.nomel@anrmp.ci](mailto:f.nomel@anrmp.ci)

de 07 h 30 mn -12 h 30 mn et 13 h 30 mn-16 h 30 mn temps universel, les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- la conformité aux clauses administratives et juridiques (cautionnement, impôts, CNPS et Registre de Commerce et du Crédit Mobilier) ;
- la capacité technique et financière ;
- la conformité technique du matériel.

**Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres et les critères d'évaluation et de qualification du dossier pour les informations détaillées.**

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après :

Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français ; **25 BP 589 Abidjan 25, (225) 22 40 00 40/22 40 00 44** de 07 h 30 mn - 12 h 30 mn et 13 h 30 mn - 16 h 30 mn temps universel, les jours ouvrables

contre un paiement forfaitaire et non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA**. La méthode de paiement sera **en espèce**. Le document d'Appel d'offres sera adressé par remise à la main contre une décharge.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français ; 25 BP 589 Abidjan 25, Tél : (225) 22 40 00 40 ; Fax : (225) 22 40 00 44 au plus tard le *mercredi 29 avril 2015 à 9 heures 30 minutes temps universel*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :**

**Salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français ; 25 BP 589 Abidjan 25, Tél : (225) 22 40 00 40 ; Fax : (225) 22 40 00 44 le *mercredi 29 avril 2015 à 10 heures 00 minute*.**

8. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances, d'un montant de **trente millions (30 000 000) F CFA, conformément à l'article 112 du code des marchés publics**. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après :

Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), sise à Cocody Riviera III, Rue du Lycée Français.

Personne à contacter : *Monsieur* NOMEL Gnagne François

Adresse : **25 BP 589 Abidjan 25**

Téléphone/Cellulaire : **(225) 22 40 00 40, / 01 00 56 90 – 08 11 37 59**

Adresse électronique : **E-mail : [f.nomel@anrmp.ci](mailto:f.nomel@anrmp.ci)**

de 07 h 30 mn -12 h 30 mn et 13 h 30 mn -16 h 30 mn temps universel, les jours ouvrables.

10. Le marché issu du présent Appel d'offres sera soumis aux impôts, droits, taxes, redevances, et cotisations aux frais du titulaire.

Ainsi qu'aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais du titulaire.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N °2009-259 du 06 août 2009 tel que modifié par le décret 2014-306 du 27 mai 2014, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.